

## AVIS DE COURSE

|   |
|---|
| <p><b>27 et 28 mars 2010</b><br/><b>Nouméa Baie de Sainte Marie</b><br/><b>Organisée par la Société des régates Calédoniennes</b></p> |
|---|

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes **open bic, optimist et laser** .
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et faire acte de candidature pour les sélections laser au championnat de France à la SRC **le samedi matin 27 mars de 10 h 30 à 12h** .
- 3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :  
leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

### 4. DROITS A PAYER

- 4.1. Le montant de l'inscription est **1500 F.**

### 5. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION

*néant*

### 6. PROGRAMME

- 6.1. Jours de course :

| <i>Date</i>  | <i>Classe</i>         | <i>Nombre maximum de courses du jour</i> |
|--------------|-----------------------|--|
| 27 mars 2010 | Open Bic, Opti, Laser | 4 Courses                                |
| 28 mars 2010 | Open Bic, Opti, Laser | 5 Courses                                |

La zone de course est située en baie de Sainte Marie ou au sud du récif Ricaudy (Pierre Vernier)

- 6.2. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est à **13h00 pour le samedi 27 mars 2010 et 9h30 pour le dimanche 28 mars 2010**

### 7. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le samedi 27 mars de 11h à 12h. Lors de cette opération, le matériel de sécurité sera contrôlé.

### 8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **affichées le samedi 27 mars 2010 à partir de 10h00 au tableau d'affichage de la SRC** selon la Prescription Fédérale.

## **9. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer seront affichés et définis dans les annexes des instructions de course.

## **10. SYSTEME DE PENALITE**

Règle 44.1

## **11. CLASSEMENT**

**11.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3

**11.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 3

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : 8

## **12. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **13. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

Optimist benjamins, optimist minimes, optimist filles (**une flotte**)

Optimist débutants (**une flotte**)

Open BIC (**une flotte**)

Laser 4.7, (**une flotte**)

Laser radial garçon (**une flotte**)

Laser radial fille et laser standard (**une flotte**).

Les prix seront attribués sous réserve que chaque classement comporte au moins trois concurrents.

La remise des prix est prévue le dimanche 7 mars 2010 à 14h00 à la SRC.

## **14. RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **15. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : SRC 27 67 00 ou 76 47 89.

### **Conformément aux directives de la ligue :**

Pour la série optimist (compétiteurs nés en 1998 , 1997 , 1996), cette régata est sélective pour le championnat de France minime 2010.

Pour les séries Laser Radial garçon (compétiteurs nés en 1995 , 1994 , 1993) et Laser 4.7 (compétiteurs nés en 1995 , 1994) cette régata est sélective pour le championnat de France espoir 2010.